

## La liberté

### Introduction

#### 1 ) La liberté d'agir (ou liberté extérieure) et la liberté de vouloir (ou liberté intérieure).

Lorsqu'on parle de liberté, on peut parler de **deux choses** différentes.

- Soit, et c'est la définition la plus immédiate qu'on en donne d'ordinaire, de la liberté d'accomplir ce qu'on a envie de faire, ce qu'on veut. Etre libre, c'est **pouvoir faire tout ce qu'on veut**. Il s'agit alors de la liberté comme **possibilité ou pouvoir de faire** quelque chose. C'est la liberté d'agir ou liberté d'action, comprise comme possibilité matérielle ou physique d'agir.

**Exemple** : Dire qu'un prisonnier n'est pas libre, c'est dire qu'il est privé de sa liberté d'agir, d'aller et venir comme il le veut.

- Soit de la **liberté de choisir** de faire une chose et pas une autre. Il s'agit alors de la liberté comme possibilité de vouloir, de décider par soi-même. Etre libre en ce sens, c'est **être maître de ses choix**, c'est prendre ses décisions soi-même. C'est la liberté de vouloir, de vouloir ceci et pas cela.

**Exemple** : Savoir ce qu'on veut, être décidé ou dans l'indécision, être partagé relève de la liberté de vouloir.

On peut les distinguer en parlant de la **liberté extérieure** pour la liberté d'agir et de la **liberté intérieure** pour la liberté de vouloir.

A savoir :

**La liberté extérieure**, c'est la liberté de faire ce qu'on veut, c'est le pouvoir de faire ce qu'on a décidé de faire ou simplement envie de faire. Extérieure, parce qu'on est libre lorsqu'il n'existe rien en dehors de nous, d'extérieur à nous qui nous empêche de faire ce qu'on veut.

**La liberté intérieure**, c'est la liberté de vouloir une chose et pas une autre, de choisir, de se décider librement, de se déterminer en toute indépendance, par soi-même. Intérieure, car l'acte de choisir, de se décider s'accomplit en nous.

Ces deux aspects de la liberté sont distincts : on peut avoir la liberté (extérieure) de faire quelque chose sans avoir envie de faire ce qu'on peut faire, on peut avoir décidé de faire quelque chose sans en avoir la possibilité (extérieure).

#### 2 ) Ce qu'on en dit.

**Généralement**, on estime qu'on n'a ou pas assez de liberté extérieure, mais qu'on dispose d'une complète liberté intérieure.

Il est en effet courant d'entendre dire qu'on ne peut jamais faire tout ce qu'on veut, qu'on est sans cesse empêché de faire ce qu'on aimerait faire. A quoi s'ajoute qu'on est souvent obligé de faire des choses qu'on aimerait ne pas faire. Et comme la liberté est jugée désirable, cela nous désespère et/ou nous révolte.

Il semble évident par ailleurs que nous avons tous le pouvoir de nous décider par nous-mêmes, que nous pouvons tous faire des choix. Même si tout le monde ne le fait pas, il semble évident que tout le monde pourrait le faire : celui qui hésite entre deux partis n'est pas privé du pouvoir de choisir, simplement il ne sait pas comment trancher.

### 3 ) Ce qu'il faut en penser.

S'il y a peut-être quelque chose de vrai dans ces façons de penser, il est cependant permis de les mettre en doute.

- En ce qui concerne la **liberté d'action ou liberté extérieure**, on peut certes affirmer qu'on ne peut pas toujours faire tout ce qu'on veut. Mais à bien y regarder, il y a bien des choses qu'on déplore de ne pas pouvoir faire qu'on ne ferait pourtant pas, ou pas longtemps, si on en avait la possibilité. Comme ne pas aller à l'école, passer ses journées à ne rien faire, tuer ceux qui nous énervent, s'emparer de toutes les choses qui nous plaisent ...

Or, qu'est-ce que cela signifie sinon qu'on ne désire peut-être pas tant que cela disposer de la possibilité de faire ces choses ? Mais, si on n'a finalement pas besoin ou pas envie d'avoir toutes ces possibilités dont on dit manquer, on n'est finalement pas tant privé de liberté qu'on le dit.

Pire, on est peut-être au fond **bien content** de ne pas avoir toutes ces possibilités, **bien content d'être obligé** ou contraint de ne pas faire certaines choses et d'en faire d'autres, parce que cela nous est utile.

**D'où le problème** : soit il faut soutenir qu'on est privé de liberté par l'existence de toute sorte de contraintes et d'obligations en ce sens qu'elles nous privent de la possibilité de faire tout ce qu'on aimerait faire, soit il faut soutenir que toutes les contraintes et obligations, même si elles limitent nos possibilités d'action, ne suppriment pas nécessairement notre liberté.

- En ce qui concerne la **liberté intérieure ou liberté de vouloir**, il apparaît que la maîtrise de soi, la capacité à se décider par soi-même peut être remise en cause.

En effet, ce qu'on pense vouloir par nous-mêmes, est-ce bien **nous-mêmes** qui le voulons ? Lorsqu'on décide de faire quelque chose, n'est-ce pas parce que nous y sommes poussé par **diverses influences** plus ou moins inaperçues, comme celles de l'éducation, des valeurs de notre société, de désirs inconscients ou pas ? De même, il nous arrive d'être **partagé**, de désirer une chose qu'on ne veut pas vraiment ou de vouloir une chose qu'on ne désire pas faire. Et lorsqu'on a des **regrets** ou des **remords**, on s'aperçoit qu'on n'a pas fait ce qu'on voulait ou aurait du vouloir faire. On n'est donc peut-être ni maîtres de nous-mêmes ni maîtres de nos choix.

**D'où le problème** : soit la liberté intérieure de se décider par soi-même est absolue, soit elle n'est qu'une illusion au sens où ce qu'on veut faire, on n'a pas choisi de le faire parce qu'on ne pouvait pas ne pas le vouloir.

### 1 ) La liberté extérieure ou liberté d'agir.

## Sommes-nous aussi privés de liberté qu'on le dit ?

### A ) En quoi notre liberté est-elle limitée ?

Il est courant de dire qu'on n'est pas libre au sens où on n'a pas la possibilité de faire tout ce qu'on aimerait faire.

Voyons en **quel sens** on le dit et qu'est-ce qu'il y a de **vrai** dans cette affirmation. A quoi se heurtent nos désirs, nos projets, nos volontés au point de pouvoir dire qu'on n'est pas libre ? En quel sens dit-on qu'on ne peut pas faire ce qu'on veut ? Que est **le sens du mot pouvoir** ici ? En quoi **consiste l'impossibilité** de faire ce qu'on veut ?

#### 1 ) Pouvoir d'un point de vue financier.

On ne peut pas faire ce qu'on aimerait faire lorsqu'on en n'a pas les moyens financiers.

**Exemple.** Celui qui n'a pas assez d'argent pour aller en vacances n'a pas la liberté/possibilité de partir.

De ce point de vue, on est d'autant plus libre (de faire ce qu'on veut) qu'on est plus riche.

Le pouvoir de faire ici dépend du pouvoir d'achat.

#### 2 ) Pouvoir d'agir d'un point de vue technique.

On ne peut pas faire ce qu'on aimerait faire lorsqu'on en n'a pas les moyens techniques, soit parce qu'ils n'existent pas, soit, lorsqu'ils existent, parce qu'on n'en dispose pas.

**Exemples.** Guérir des maladies encore incurables faute de moyens médicaux. Disposer d'une source d'énergie bon marché et non polluante.

Il faut remarquer que l'emploi de moyens techniques, lorsqu'ils permettent d'atteindre la fin qu'on vise, imposent cependant des contraintes. La fin visée ne pouvant être atteinte que par des moyens déterminés, ceux-ci imposent leur manière propre de l'atteindre (et même souvent la forme prise par la fin visée).

Par exemple, il faut apprendre à se servir de certains moyens techniques, comme les machines, pour atteindre certaines fins. Comme l'apprentissage de la conduite automobile.

Par exemple, il faut tenir compte des limites des moyens techniques qu'on emploie : pannes, délai de mise en route, entre deux usages, entretien, réglages, coûts...

Le pouvoir de faire ici, c'est la puissance technique.

#### 3 ) Pouvoir d'un point de vue naturel ou physique.

On ne peut pas faire ce qui est physiquement impossible, c'est-à-dire contraire aux lois naturelles ou incompatible avec elles, comme être immortel ou voler sans aile par exemple. Cela ne nous empêche pas cependant de le vouloir parfois. Dans ce cas, notre désir se heurte à la **nécessité naturelle**. Est nécessaire ce qui ne peut pas ne pas être.

De ce point de vue, il faut distinguer contrainte et impossibilité. Les lois naturelles, la nécessité rendent impossibles certaines choses, comme d'être immortel. Quant à ce qui est possible, cela ne se fait pas toujours simplement : la nécessité naturelle impose des contraintes dans la réalisation de certains de nos désirs. **Exemple** : il n'est pas impossible de faire voler un objet plus lourd que l'air, mais pour cela, il faut prendre en compte les contraintes physiques imposées par l'air.

Ce qu'on a le pouvoir de faire ici correspond à ce qu'on appelle le **possible** au sens large, c'est-à-dire compris comme ce qui n'est pas rendu impossible par la nécessité naturelle, c'est la marge de manœuvre que nous laisse la nécessité.

**Or**, de ce point de vue, il est possible de soutenir que la marge de manœuvre que nous laisse la nécessité naturelle est nulle, que le possible se réduit à rien. C'est la thèse du **déterminisme**.

« Nous devons donc envisager l'état présent de l'univers comme l'effet de son état antérieur et comme la cause de celui qui va suivre. Une intelligence qui, pour un instant donné, connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent, si d'ailleurs elle était assez vaste pour soumettre ces données à l'analyse, embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome ; rien ne serait incertain pour elle, et l'avenir, comme le passé, serait présent à ses yeux. » **Pierre-Simon Laplace**.

*Œuvres*, Vol VII, pp VI-VII  
(1796)

**Commentaire :**

- Laplace, qui n'est pas philosophe, mais physicien, part de l'idée selon laquelle tout ce qui se produit a une cause et sera cause d'autre chose à son tour. Si cela vaut pour chaque chose, cela vaut donc pour toutes les choses prises dans leur ensemble. C'est pourquoi il soutient que tout ce qui se produit dans l'univers à un moment donné est l'effet de son état antérieur et sera cause de son état suivant.

- Cela implique donc que l'ensemble du déroulement de l'histoire de l'univers serait connaissable pour un être qui en connaîtrait et les lois et l'état à un moment quelconque, tout comme on peut connaître le déroulement global des mouvements des astres du système solaire par la seule connaissance des lois naturelles et de la position de l'ensemble de ces astres à un moment donné.

**Conséquence** : On est peut-être beaucoup moins libre qu'on ne le pense dans la mesure où il est possible que tout ce qui produit soit déterminé par des causes qui nous échappent de telle sorte qu'il ne nous reste aucune marge de manœuvre.

**4 ) Pouvoir d'un point de vue légal ou moral.**

On ne peut pas faire tout ce qu'on veut au sens où on ne doit pas faire ce qui est socialement réprouvé et/ou moralement défendu et/ou légalement puni. On ne doit pas faire ce qui est illicite, immoral et/ou illégal.

On ne peut pas faire tout ce qu'on veut aussi en ce sens qu'on est parfois obligé par les usages, les lois morales ou juridiques de faire des choses qu'on aimerait ne pas faire.

En somme, il faut distinguer **interdiction** et **obligations**. Les interdictions s'opposent à nos tentations, désirs, volontés, les obligations nous imposent de faire des choses qu'on ne désire pas, qu'on ne ferait pas de nous-mêmes.

**Attention** toutefois, dire que nous ne pouvons pas faire tout ce qu'on veut à cause des usages et surtout des lois est ambigu : au sens strict, il est possible de faire ce qui est interdit. Il ne faut pas confondre ce qu'on **ne doit pas faire** et ce qu'on **ne peut pas faire** : on peut toujours faire ce qu'on ne doit pas faire, et ce par définition. Cela n'aurait aucun sens d'interdire quelque chose d'impossible. De même, cela n'aurait aucun sens de rendre obligatoire quelque chose que chacun fait de lui-même volontiers.

Il faut donc bien distinguer les lois humaines et les lois naturelles. On peut

transgresser les premières, pas les secondes. Les premières imposent des obligations et des interdictions alors que les secondes imposent des contraintes et des impossibilités qui relèvent de la nécessité. On a toujours le choix face aux premières, la notion de choix n'a pas de sens avec les secondes.

Ce qui veut dire que les lois humaines ne limitent la liberté que de façon relative et non pas absolue puisqu'il est toujours possible de faire ce qui n'est pas permis par la loi et de ne pas faire ce qu'elle prescrit. En revanche, on ne peut pas ne pas être soumis aux lois naturelles.

Or, étrangement, on **confond** facilement obligation et contrainte, devoir et nécessité, interdiction et impossibilité. On confond ainsi les lois humaines avec des lois naturelles.

Pourquoi ? Parce que si on fait ce qui est interdit et ne fait pas ce qui est obligatoire, on s'expose à des sanctions diverses : rejet, amende, prison, bannissement, torture, mise à mort. Or, dans la mesure où elles sont pénibles, on préfère les éviter. On estime donc que ces sanctions nous privent de la possibilité de choisir et du coup on ressent les obligations comme des contraintes et les interdictions comme des impossibilités. Car là où il n'y a pas de choix, on a affaire à la nécessité. Cependant, il s'agit d'une erreur : on a malgré tout le choix, dans l'absolu.

Le pouvoir de faire ici, c'est le droit de faire, l'autorisation, la permission de faire. On peut faire ce qu'on a le droit de faire et seulement cela.

**Au total, on ne peut pas toujours faire ce qu'on veut, financièrement, techniquement, physiquement, légalement et moralement, soit parce que c'est impossible (absence de moyens financiers, techniques ou naturels ou en raison de la nécessité naturelle, du déterminisme), soit parce que c'est interdit ou réprouvé (obstacles moraux ou légaux).**

**On ne peut pas toujours faire ce qu'on veut également parce qu'il nous faut faire parfois des choses qu'on n'aimerait ne pas faire, soit parce qu'on y est contraint physiquement ou techniquement, soit parce qu'on y est obligé légalement ou moralement.**

**Voilà en quel sens on peut dire qu'en effet, nous ne sommes pas libres de faire toujours tout ce qui nous plaît, tout ce qu'on veut.**

## TRANSITION

Cependant, la liberté dont on dit manquer, qu'on juge si désirable, est-elle si désirable que cela ? Avons-nous réellement envie ou besoin de la liberté dont on se sent privé ? Imaginons qu'on puisse faire tout ce qui nous plaît, à tous les points de vue, que peut-il en résulter ? On pourrait faire tout ce qui nous fait plaisir. Serait-on libre pour autant ?

« On pense que (...) l'homme libre celui qui agit selon son bon plaisir. Cela cependant n'est pas absolument vrai, car en réalité être captif de son plaisir et incapable de rien voir ni faire qui nous soit vraiment utile, c'est le pire des esclavages (...). » **Spinoza**.

### Commentaire :

Spinoza part d'une opinion commune : être libre, c'est faire ce qu'on veut, faire ce qui nous plaît. C'est la liberté extérieure de faire ce qu'on veut ou désire dont il est ici question.

Il conteste cette définition commune de la liberté de deux façons.

Il fait d'abord observer que agir selon son bon plaisir, c'est agir de telle sorte que c'est la

recherche du plaisir qui nous gouverne. Si on agit que pour éprouver du plaisir, on est prisonnier de la recherche du plaisir. Spinoza ne fait là que reprendre une vieille idée, celle selon laquelle vivre pour le plaisir, c'est vivre en fonction de lui et donc sous la domination de nos désirs, de nos appétits, de nos passions.

Mais on pourrait objecter qu'il n'y a là aucune soumission, aucune perte de la maîtrise de soi dans la mesure où c'est de nous-mêmes que nous recherchons le plaisir. Si le plaisir était quelque chose de désagréable, on pourrait se sentir contraint, privé de liberté en le recherchant, mais c'est le contraire, par définition. On ne peut donc pas être dominé par la recherche du plaisir puisque c'est de nous-mêmes que nous recherchons le plaisir.

Seulement, et c'est le deuxième argument de Spinoza contre la définition commune de la liberté, il faut distinguer notre plaisir et notre bien. Si en poursuivant le plaisir, on ne fait rien qui nous soit utile, alors on ne se rend pas service. Si éprouver du plaisir joue au détriment de nos intérêts, de notre avenir, de notre santé..., on ne fait rien de bon pour nous. Si la recherche du plaisir est finalement la cause de notre malheur, alors elle nous a fait faire quelque chose que nous ne voulions pas puisque personne ne désire être malheureux. Dans ces conditions, on ne peut pas dire qu'on est libre puisqu'on fait quelque chose qu'en réalité nous ne voulons pas : faire notre malheur. La recherche du plaisir à tout prix, même si on ne s'en rend pas compte immédiatement, supprime notre liberté parce qu'elle nous contraint finalement à faire des choses qu'on ne voulait pas.

Rq : Spinoza ne condamne pas le plaisir en tant que tel (puisque'il peut être bon pour nous d'en éprouver), il condamne l'idée selon laquelle on est libre lorsqu'on ne vit que pour lui au détriment de ce qui nous est utile.

**Changeons de point de vue.** Imaginons toujours que nous puissions faire tout ce qu'on veut, sans entrave légale notamment. Si chacun est libre de faire tout ce qui lui plaît parce qu'aucune loi n'interdit quoi que ce soit, tout le monde l'est. Mais si chacun peut rechercher son plaisir comme il l'entend, si chacun peut poursuivre ses intérêts à lui à sa façon, si chacun peut sans entrave légale chercher à réaliser ses projets, les désirs, intérêts et projets des uns et des autres n'étant pas toujours compatibles, les conflits sont inévitables. Dans ces conditions, la vie sociale deviendrait impossible : tout le monde serait en conflit avec tout le monde, en guerre avec tout le monde. C'est ce qu'on appelle depuis **Hobbes** l'état de guerre de tous contre tous. En l'absence de lois et d'institutions qui les font respecter, c'est-à-dire en l'absence de l'Etat, les hommes, selon lui, ne peuvent qu'entrer en guerre les uns contre les autres parce qu'ils ont tous en eux des **désirs naturels** qui les portent à s'opposer de manière violente : **l'appât du gain** (le désir de posséder des richesses et des esclaves), la **méfiance envers les autres** perçus comme des menaces (contre lesquels il faut se défendre pour assurer sa sécurité), **le sens de la réputation, de l'honneur** (qui porte à se battre contre ceux qui leur portent atteinte ou qui ne les reconnaissent pas comme on le souhaiterait).

En somme, **l'anarchie** (absence d'Etat, c'est-à-dire de lois et d'institutions qui les font respecter) mène nécessairement au chaos, au désordre, à la violence généralisée.

Or, qui peut vouloir d'une telle situation ? L'état de guerre de tous contre tous étant proprement invivable, il ne peut être durablement souhaité par personne, même pas les plus forts puisque personne n'est toujours le plus fort. Mais si on ne peut pas vouloir (ou pas longtemps) vivre sans loi, cela signifie qu'on ne veut pas vraiment ce qu'on dit cependant vouloir. On ne veut pas vraiment ce qu'on veut. La liberté dont on **rêve** n'est qu'un **cauchemar** dont personne ne veut.

**Conséquence** : la liberté dont on dit manquer n'est peut-être pas si désirable que cela. Donc, à la réflexion ou à la longue, on ne peut pas vouloir cette liberté. D'où un paradoxe fâcheux :

on ne peut pas vouloir une liberté dont on rêve cependant.

**La liberté extérieure d'agir est-elle autre chose que ce qui nous manque quand on en est privé et ce qu'on ne peut pas durablement vouloir conserver quand on la possède ?**

**Existe-t-il une liberté extérieure qui soit à la fois effective et sans danger, réelle et utile ?**

**B ) Existe-t-il une liberté extérieure qui soit à la fois réelle et utile ?**

La question de savoir si la liberté extérieure qu'on dit absente ou dont on dit manquer existe et d'une manière qui soit désirable passe essentiellement par deux questions :

- **Le déterminisme naturel est-il conciliable avec la liberté ?**
- **L'existence des lois humaines est-elle compatible avec la liberté ?**

Comme nous le verrons plus tard, celles des moyens financiers et celles des moyens techniques dépendent de ces deux questions.

**1 ) Le déterminisme est-il conciliable avec la liberté ?**

**Peut-on tourner la nécessité naturelle à notre avantage ?**

On peut rapprocher l'idée de nécessité naturelle ou du déterminisme du fatalisme, mais on peut aussi les distinguer et par là soutenir que le déterminisme ne supprime pas la liberté, mais est la condition même de son accomplissement, de son exercice, sous la forme de la technique.

« Ces temps de destruction mécanique ont offert des exemples tragiques de cette détermination par les causes sur lesquels des millions d'hommes ont réfléchi inévitablement. Un peu moins de poudre dans la charge, l'obus allait moins loin, j'étais mort. L'accident le plus ordinaire donne lieu à des remarques du même genre : si ce passant avait trébuché, cette ardoise ne l'aurait point tué. Ainsi se forme l'idée déterministe populaire, moins rigoureuse que la scientifique, mais tout aussi raisonnable.

Seulement, l'idée fataliste s'y mêle, on voit bien pourquoi, à cause des actions et des passions qui sont toujours mêlées aux événements que l'on remarque. On conclut que cet homme devait mourir là, que c'était sa destinée, ramenant en scène cette opinion de sauvage que les précautions ne servent pas contre le dieu, ni contre le mauvais sort. Cette confusion est cause que les hommes peu instruits acceptent volontiers l'idée déterministe : elle répond au fatalisme, superstition bien forte et bien naturelle, comme on l'a vu.

Ce sont pourtant des doctrines opposées : l'une chasserait l'autre si l'on regardait bien. L'idée fataliste, c'est que ce qui est écrit ou prédit se réalisera quelles que soient les causes (...). Au lieu que, selon le déterminisme, le plus petit changement écarte de grands malheurs, ce qui fait qu'un malheur bien clairement prédit n'arriverait point.

Si le malheur a été évité, c'est que fatalement il devait l'être. Il était écrit que tu guérirais, mais il l'était aussi que tu prendrais le remède, que tu demanderais le médecin, et ainsi de suite.»

**Commentaires :**

- Le début du texte fait allusion à la guerre de 14-18 à laquelle **Alain** a participé, comme volontaire.

- Le déterminisme dont il parle n'est pas tout à fait celui de **Laplace** : il n'est pas global, il ne concerne que des **séries isolées** de rapport de cause à effet et sur un mode **conditionnel** : si telle cause se produit (ou se produisait), il en résultera nécessairement tel effet (on peut prédire qu'elle aura tel effet). Le déterminisme dont il parle n'est rien d'autre que l'idée selon laquelle toute chose a une cause dont elle est l'effet et qu'en tant qu'effet, elle est déterminée par sa cause (ses caractéristiques sont déterminées par sa cause, comme la distance parcourue par l'obus).

- C'est cela qui lui permet de distinguer le déterminisme du fatalisme (bien plus que l'origine scientifique du premier et superstitieuse et religieuse du second) : le fatalisme pense que ce qui doit se produire se produira quelle qu'en soit la cause. L'effet est posé d'abord, les causes suivront : le cours du monde trouvera le moyen de produire l'effet, d'une façon ou d'une autre (par un lion ou par l'image d'un lion). Le déterminisme pense non pas seulement que tout effet a une cause, mais que toute cause a un effet, c'est-à-dire qu'une chose étant advenue, il en résultera nécessairement telle autre. **Le fatalisme croit en la nécessité de certains évènements, le déterminisme pose la nécessité de certains enchaînements.**

- Dès lors le déterminisme, loin de nous vouer à subir les évènements, permet au contraire de les prévenir. Pourquoi ? Si on est fataliste, on peut croire qu'il est possible de prédire l'avenir, mais on a beau connaître ce qui va se produire, rien ne pourra faire que ce qui est prédit ne se produise pas (et même, c'est souvent en voulant éviter que ce qui est prédit se produise qu'on le provoque). En revanche, la **connaissance** des rapports nécessaires entre les choses nous permet de les prévoir (et non pas de les prédire) et par là de les modifier à notre avantage. **Les prévoir** en tant qu'ils seront l'effet nécessaire des évènements dont nous avons connaissance. On peut prévoir une éclipse de soleil, la rencontre à tel endroit et à tel moment entre deux trains roulants l'un vers l'autre sur la même voie, la transmission de telle ou telle maladie virale dans des conditions déterminées... **Les modifier** parce que la nécessité ne concerne pas les évènements, mais les rapports entre eux (ils peuvent donc ne pas se produire) et parce qu'il est possible de faire en sorte que les rapports en question ne se produisent pas ou autrement par des actions qui vont déclencher d'autres rapports nécessaires. On peut couper l'électricité sur la ligne de chemin de fer, déclencher un aiguillage, prévenir les conducteurs par signaux ou par téléphone. On peut prévenir la propagation d'une maladie lorsqu'on connaît son mode de transmission par des conduites qui évitent la contagion ou par des vaccins. On peut aussi la guérir lorsqu'on la connaît. C'est la connaissance des rapports nécessaires de cause à effet qui permet de ne pas subir les évènements.

- **Soit, mais** on pourrait faire remarquer que cela ne vaut que si le déterminisme ne concerne que des systèmes isolés, des séries causales isolées et de manière conditionnelle. Cela vaut-il également si le déterminisme est global, comme celui dont parle **Laplace** ? Oui, car même dans l'hypothèse où tout est déterminé sans restriction, il n'en reste pas moins que l'homme au moyen de la connaissance de la nécessité naturelle agit et obtient des résultats. C'est là **un fait** : l'homme agit de manière à modifier le cours des choses d'une façon qui lui est avantageuse. On peut, bien sûr, soutenir que l'homme agit de la sorte parce qu'il est déterminé à le faire, toutefois, en agissant ainsi, il fait exactement ce qu'il veut (même si ce qu'il veut est déterminé par des causes qui lui échappent). Dès qu'on définit la liberté comme la possibilité de faire ce qu'on veut ou désire faire, il apparaît que le déterminisme, même absolu, ne détruit en rien la liberté puisque



l'homme parvient **effectivement** à transformer la nature conformément à ses volontés et cela précisément grâce à la connaissance de séries causales nécessaires. Or, si l'homme peut (au moins parfois) faire ce qu'il veut par la connaissance du déterminisme, c'est qu'il est libre, au sens où être libre ici, c'est précisément pouvoir faire ce qu'on veut.

Dans ces conditions, la question de savoir si le déterminisme est relatif ou absolu (s'il ne concerne que des séries causales plus ou moins indépendantes ou s'il concerne tout sans restriction, ce qui le rapprocherait, sans se confondre avec eux, de la fatalité ou du destin) apparaît comme une question sans objet.

Et si, comme le fait remarquer **Alain**, face à l'idée de déterminisme relatif, le fatalisme, mais cela vaudrait aussi pour le déterminisme absolu, peut toujours se donner raison, du moins *a posteriori*, cela ne prouve en aucun cas le fatalisme ou le déterminisme absolu. Après-coup, on peut toujours prétendre que tout ce qui s'est produit était prévu.

**Le déterminisme ne supprime donc pas la liberté dans la mesure où il ne doit pas être confondu avec le fatalisme, c'est-à-dire dans la mesure où il ne nous empêche pas d'agir de façon soit à éviter, soit à provoquer des choses que nous voulons éviter ou provoquer. Il ne nous empêche donc pas de faire ce qu'on veut.**

**C'est la connaissance des relations nécessaires entre les choses qui nous permet de ne pas les subir et même d'agir sur elles à notre avantage.**

« Quand j'étais petit, et avant que j'eusse vu la mer, je croyais que les barques allaient toujours où le vent les poussait. Aussi, lorsque je vis comment l'homme de barre en usait avec les lois universelles et bridait le vent, je ne pris point coutume pour raison, il fallut comprendre. Le vrai dieu m'apparut et je le nommai volonté. En même temps se montra la puissance et le véritable usage de l'intelligence subordonnée. La rame, le moulin, la pioche, le levier, l'arc, la fronde, tous les outils et toutes les machines me ramenaient là, je voyais les idées à l'oeuvre, et la nature aveugle gouvernée par le dompteur de chevaux. C'est pourquoi je n'attends rien de ces grandes forces, aussi bien humaines, sur lesquelles danse notre barque. Il s'agit premièrement de vouloir contre les forces ; et deuxièmement, il faut observer comment elles poussent, et selon quelles invariables lois. Plus je les sens aveugles et sans dessein aucun, mieux je m'y appuie ; fortes, infatigables, bien plus puissantes que moi, elles ne me porteront que mieux là où je veux aller. » **Alain**

#### **Commentaires :**

- **Alain** oppose deux façons de concevoir le monde et de s'y rapporter (comme dans le texte précédent), celle de l'enfance et de la superstition et celle de l'homme mûr qui est à la fois savant et technicien. Le rapport enfantin et superstitieux au monde est essentiellement passif et enchanté : on s'en remet aux forces du monde (qui nous poussent) dont on attend qu'elles nous soient favorables et dont on craint qu'elles ne le soient pas. Le rapport au monde de la maturité est actif, volontaire, volontariste même, et reposant sur la connaissance désenchantée des forces de la nature.
- Lorsqu'on ne connaît rien à la navigation à la voile, on imagine que les bateaux sont poussés par le vent et donc qu'ils n'avancent que si le vent souffle par l'arrière. Sinon, ils n'avancent pas. Or, il n'en est rien : il est possible d'avancer dans la direction voulue quelle que soit la direction du vent, à la fois grâce aux formes et à la disposition des voiles et grâce aux techniques de navigation.

- Cela signifie que les hommes ne sont pas simplement en train d'attendre que le vent souffle dans la direction dans laquelle ils veulent aller, mais qu'ils ont fait preuve de **volonté et d'intelligence**. Ils vont là où ils veulent aller et non là où la nature les pousse. Mais il ne suffit pas de vouloir : il n'est pas possible d'aller contre les forces de la nature. Pour faire ce qu'on veut, il faut les connaître afin de s'en servir, de les mettre à notre profit. Faire d'un vent apparemment contraire, un vent grâce auquel on va précisément là où on veut. L'homme par la connaissance de la nature, des lois nécessaires de la nature, peut en être le dompteur. **L'homme ne s'en remet pas à la nature, il ne s'efforce pas non plus de lutter contre les forces de la nature : il s'en sert de façon à atteindre ses buts grâce à la connaissance qu'il en a.**
  - La **technique**, sous la forme des outils et des machines, est l'expression de la volonté et de l'intelligence de l'homme dans son rapport à la nature. **C'est par la technique, c'est-à-dire (par-delà les outils et les machines, aspects visibles mais partiels de la technique) la mise en œuvre de moyens de toutes sortes destinés à atteindre une fin déterminée à l'avance et voulue comme telle, que l'homme transforme la nécessité d'obstacle en moyen d'accomplir sa volonté.**

**Au total donc, il apparaît que la nécessité naturelle, le déterminisme dont on pense d'ordinaire qu'ils limitent, voire annulent notre liberté, entendue comme possibilité de faire ce qu'on veut, en sont une des conditions d'exercice, sous la forme de la technique (par laquelle on met en œuvre les moyens d'atteindre nos fins), à partir de la connaissance de la nécessité naturelle. C'est précisément la connaissance de la nécessité qui nous permet de ne pas la subir comme on subit la fatalité.**

Ainsi, la question des limites techniques de la liberté est liée à celle de ses limites naturelles.

Qu'en est-il des limites imposées par les lois humaines ?

## **2 ) L'existence nécessaire des lois est-elle compatible avec la liberté ?**

### **Peut-on fonder des obligations légitimes ?**

**On estime** qu'on ne peut pas faire tout ce qu'on veut parce que les lois humaines nous imposent des obligations et des interdictions. Mais il est également vrai que la vie sociale serait impossible sans loi. Alors, est-il possible de réconcilier la liberté et les lois ? Est-il possible d'être libre tout en obéissant aux lois ? Rien ne semble plus paradoxal puisqu'on ne voit pas comment il est possible d'obéir (à des lois) et d'être libre en même temps. **Et il est vrai** que dans la plupart des cas, il en va ainsi : les hommes ne sont pas libres précisément parce qu'ils sont soumis à des lois qui leur imposent des interdictions et des obligations contraires à leur volonté.

**Toutefois** il est possible d'obéir à des lois et d'être néanmoins libre si on **consent** de soi-même à obéir aux lois et cela est possible de **deux façons différentes** : à condition d'obéir à des lois qui précisément ont pour fonction de protéger les libertés individuelles **ou** à condition d'être, avec les autres, l'auteur des lois auxquels on obéit.

Dans le premier cas, on est libre grâce aux lois en tant qu'elles définissent et défendent nos libertés sous la forme de droits, dans le deuxième, on est libre puisqu'on obéit à soi-même en tant qu'on est le co-auteur des lois. Dans les deux cas, les hommes obéissent certes, mais ils le font de façon volontaire ou, à tout le moins, de façon consentante.

Dans les deux cas, on peut dire que les lois et l'Etat sont **légitimes**, précisément parce qu'ils permettent d'être libre tout en empêchant l'état de guerre de tous contre tous dont parle **Hobbes**. Ils sont légitimes en cela donc qu'ils sont à la fois la condition de la **liberté** et la condition de la **sécurité**. A l'inverse, un Etat et/ou des lois ne sont pas légitimes lorsqu'ils ne garantissent pas à la fois la liberté et la sécurité (et d'une manière générale les intérêts) de tous.

Ces deux façons d'être libre par les lois sont situées dans l'histoire, distinguées et analysées par **Benjamin Constant**.

« Demandez-vous d'abord, Messieurs, ce que, de nos jours, un Anglais, un Français, un habitant des États-Unis de l'Amérique, entendent par le mot de liberté.

C'est pour chacun le droit de n'être soumis qu'aux lois, de ne pouvoir être ni arrêté, ni détenu, ni mis à mort, ni maltraité d'aucune manière, par l'effet de la volonté arbitraire d'un ou de plusieurs individus. C'est pour chacun le droit de dire son opinion, de choisir son industrie, et de l'exercer, de disposer de sa propriété, d'en abuser même; d'aller, de venir sans en obtenir la permission, et sans rendre compte de ses motifs ou de ses démarches. C'est, pour chacun, le droit de se réunir à d'autres individus, soit pour conférer sur ses intérêts, soit pour professer le culte que lui et ses associés préfèrent, soit simplement pour remplir ses jours ou ses heures d'une manière plus conforme à ses inclinations, à ses fantaisies. Enfin, c'est le droit, pour chacun, d'influer sur l'administration du Gouvernement, soit par la nomination de tous ou de certains fonctionnaires, soit par des représentations, des pétitions, des demandes, que l'autorité est plus ou moins obligée de prendre en considération. Comparez maintenant à cette liberté celle des anciens.

Celle-ci consistait à exercer collectivement, mais directement, plusieurs parties de la souveraineté toute entière, à délibérer, sur la place publique, de la guerre et de la paix, à conclure avec les étrangers des traités d'alliance, à voter les lois, à prononcer les jugements, à examiner les comptes, les actes, la gestion des magistrats, à les faire comparaître devant tout le peuple, à les mettre en accusation, à les condamner ou à les absoudre; mais en même temps que c'était là ce que les anciens nommaient liberté, ils admettaient comme compatible avec cette liberté collective l'assujettissement complet de l'individu à l'autorité de l'ensemble. Vous ne trouvez chez eux presque aucune des jouissances que nous venons de voir faisant partie de la liberté chez les modernes. Toutes les actions privées sont soumise à une surveillance sévère. Rien n'est accordé à l'indépendance individuelle, ni sous le rapport des opinions, ni sous celui de l'industrie, ni surtout sous le rapport de la religion. La faculté de choisir son culte, faculté que nous regardons comme l'un de nos droits les plus précieux, aurait paru aux anciens un crime et un sacrilège. Dans les choses qui nous semblent les plus utiles, l'autorité du corps social s'interpose et gêne la volonté des individus; Terpandre ne peut chez les Spartiates ajouter une corde à sa lyre sans que les éphores ne s'offensent. Dans les relations les plus domestiques, l'autorité intervient encore. Le jeune Lacédémonien ne peut visiter librement sa nouvelle épouse. A Rome, les censeurs portent un oeil scrutateur dans l'intérieur des familles. Les lois règlent les moeurs, et comme les moeurs tiennent à tout, il n'y a rien que les lois ne règlent.

Ainsi chez les anciens, l'individu, souverain presque habituellement dans les affaires publiques, est esclave dans tous les rapports privés. Comme citoyen, il décide de la paix et de la guerre; comme particulier, il est circonscrit, observé, réprimé dans tous ses

mouvements; comme portion du corps collectif, il interroge, destitue, condamne, dépouille, exile, frappe de mort ses magistrats ou ses supérieurs; comme soumis au corps collectif, il peut à son tour être privé de son état, dépouillé de ses dignités, banni, mis à mort, par la volonté discrétionnaire de l'ensemble dont il fait partie. Chez les modernes, au contraire, l'individu, indépendant dans sa vie privée, n'est même dans les états les plus libres, souverain qu'en apparence. Sa souveraineté est restreinte, presque toujours suspendue; et si, à des époques fixes, mais rares, durant les quelles il est encore entouré de précautions et d'entraves, il exerce cette souveraineté, ce n'est jamais que pour l'abdiquer. »

### **Benjamin Constant**

*De la liberté des anciens comparée à celle des modernes.* (1819)

#### **Commentaires :**

Cet extrait se présente sous la forme d'une **comparaison** entre la liberté dans l'Antiquité et la liberté au début du dix-neuvième siècle (sachant que cette définition de la liberté est encore la nôtre). La comparaison porte à la fois sur les **affaires publiques** (ce qu'on peut aussi appeler la vie politique et institutionnelle) et la **vie privée**.

#### **1. La compréhension du mot liberté aujourd'hui.**

Elle comprend **trois éléments** qui tous consistent en la possession de certains **droits** :

**1.1. Le droit de n'être soumis qu'aux lois**, ne pas être soumis à la volonté arbitraire de quelqu'un, c'est-à-dire exclusivement en rapport avec ses intérêts ou ses caprices.

**A savoir** : être soumis à la loi et non à quelqu'un est la condition de la liberté et de la sécurité. Si on est soumis à quelqu'un, si on doit de gré ou de force obéir à quelqu'un, on risque de devenir son esclave ou de subir ses caprices. En revanche, n'avoir à obéir qu'à la loi, c'est avoir le droit de ne pas obéir aux ordres de quelqu'un (à moins que ce soit pour nous faire respecter les lois, mais dans ce cas, en obéissant à quelqu'un, on obéit à la loi). En ce sens, la loi assure notre indépendance à l'égard des autres et nous protège contre leurs éventuels projets de nous porter atteinte.

Cependant, si obéir à la loi fonde notre liberté par rapport aux autres, cela ne suffit pas pour être libre. Encore faut-il que la loi elle-même nous accorde des droits.

#### **1.2. Avoir des droits établis par la loi.**

**A savoir** : on estime qu'on est libre lorsqu'on a certains **droits**. En effet, avoir des droits, c'est être autorisé par la loi à faire telle ou telle chose. Avoir un droit, c'est donc avoir une liberté.

Quels droits ? La liberté d'opinion, de choisir son travail, le droit de propriété, le droit de circulation, le droit de réunion, d'association, la liberté de culte et finalement le droit de vivre à sa guise. Ces droits sont ceux de l'Homme selon la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen**. En ce sens, ces droits sont plus que des droits qu'on a en vertu de la loi, ils sont considérés comme **naturels**, c'est-à-dire attachés à l'homme en tant que tel qu'elles que soient les lois auxquels il est soumis, c'est-à-dire l'Etat dans lequel il vit. Dans ces conditions, on est libre non pas simplement lorsque la loi nous accorde des droits, mais lorsqu'elle reconnaît et accorde à tous les droits auxquels nous avons droit par nature, en tant qu'hommes.

« **Article 5** - La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce

qu'elle n'ordonne pas.

**Article 10** - Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

**Article 11** - La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

**Article 17** - La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »

### **Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, 26 août 1789.**

Mais comment s'assurer que les lois vont nous accorder les droits auxquels on a droit ? A condition que chacun puisse participer à l'instauration des lois.

#### **1.3. Avoir un droit d'influence sur la politique de l'Etat.**

**A savoir** : on estime qu'on est libre lorsqu'on peut d'une façon ou d'une autre avoir une influence sur la politique menée par l'Etat, à la fois sur le pouvoir législatif et sur le pouvoir exécutif. Soit par des élections, soit par une action directe sur les membres de l'Etat. Les pouvoirs législatif et exécutif ne sont pas exercés par les individus dans leur ensemble, mais ils le contrôlent ou l'influencent. On dit que les individus possèdent la souveraineté, que le peuple est souverain, mais qu'il n'exerce pas cette souveraineté, qu'il en confie l'exercice à quelques uns de ses membres.

Là encore, on retrouve, *plus ou moins*, la **Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen**.

« **Article 3** - Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

**Article 6** - La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ces yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. »

#### **2. La compréhension du mot liberté par les anciens.**

Elle consiste à exercer la souveraineté, c'est-à-dire le pouvoir politique et même judiciaire, de manière directe.

Etre libre, c'est pour eux vivre en citoyen qui au lieu de confier à d'autres les pouvoirs de faire les lois et des les faire appliquer ainsi que le pouvoir judiciaire par des élections par exemple, exerce lui-même avec les autres ces différents pouvoirs. De la sorte, on est libre parce qu'au lieu de subir le pouvoir politique, on l'exerce. Car, comme le dit **Rousseau**, obéir à la loi qu'on s'est imposé à soi-même (avec les autres), c'est être libre puisqu'on obéit à soi-même dans ce cas.

Historiquement, cela s'est surtout produit dans les Cités grecques lorsqu'elles étaient démocratiques.

**Transition** : ces deux façons de concevoir la liberté sont non pas seulement différentes, elles sont diamétralement opposées relativement à la **vie privée**.

#### **3. La liberté selon les anciens est contraire à la liberté des modernes.**

Les individus n'ont aucun des droits qui font la liberté selon les modernes : le pouvoir que chacun exerce en tant que citoyen est un pouvoir collectif et non pas individuel (chacun participe aux prises de décision, les décisions sont donc collectives) et ce pouvoir ne se fixe aucune limite (notamment pas celle du respect de la vie privée ou de droits individuels intouchables). Si d'un côté, chacun exerce le pouvoir avec les autres, de l'autre, chacun le subit, sans limite. Les individus sont donc dans l'impossibilité de mener une vie indépendante. Les idées de vie privée et de droits individuels n'ont pas de sens.

Etre libre pour les anciens, c'est être privé de liberté pour les modernes.

#### **4. La liberté des modernes est contraire à celle des anciens.**

A l'inverse, la liberté des anciens est presque absente chez les modernes : la souveraineté politique dont dispose le peuple et donc les individus est apparente ou restreinte dans la mesure où les individus n'exercent pas le pouvoir politique eux-mêmes mais en confient l'exercice à quelques uns, à l'occasion d'élections par exemple (et dans le meilleur des cas). Or voter, c'est moins exercer sa souveraineté que s'en défaire en la confiant à ceux qui seront élus (qu'on ait voté pour eux ou pas). Lorsqu'on ne fait pas la loi, mais qu'on élit des hommes, on leur remet notre souveraineté.

Etre libre pour les modernes, c'est être privé de liberté pour les anciens.

**Rq** : **Rousseau** est un penseur original en cela qu'il est comme un ancien chez les modernes : il définit la liberté à la façon des anciens, par la participation directe de chacun à la vie politique et par la soumission totale de tous (sans la protection de droits inaliénables) aux décisions de la communauté. C'est pourquoi **Constant** est un adversaire acharné de **Rousseau**.

#### **Conclusions.**

Il existe deux façons d'être libre, incompatibles et opposées. Soit la liberté est conçue comme indépendance individuelle protégée par des droits, soit elle est conçue comme participation active aux affaires politiques de la Cité. L'une exclut l'autre.

Il existe donc une **solution politique** au problème des limites que les lois imposent à la liberté : que les lois soient voulues comme telles par les individus. Ce qui est possible soit lorsqu'elles définissent et protègent des droits individuels, soit lorsqu'ils font les lois eux-mêmes. Il faut noter que la **démocratie** est nécessaire dans les deux cas.

On **objectera** peut-être que même dans ces conditions, même en démocratie, on peut toujours avoir le sentiment de ne pas être libre, d'être sans cesse entravé par les lois, bref qu'on ne peut pas faire tout ce qu'on veut. Il est vrai qu'on peut éprouver ce sentiment. Mais à quelle occasion ? Soit lorsque la loi n'est pas légitime, c'est-à-dire lorsqu'elle porte atteinte à nos droits inaliénables, soit lorsqu'on voudrait avoir plus de droits que ceux auxquels on a droit en tant qu'homme et en tant que nous vivons avec les autres. Dans le premier cas, notre sentiment est justifiée et appelle à agir de façon à obtenir la correction des lois, dans le deuxième, il n'est pas justifié : il exprime un désir irréfléchi et dangereux d'absence d'entrave qui ne peut conduire qu'à l'état de guerre de tous contre tous ou à vouloir des privilèges injustifiés.

Cela signifie que la liberté par les lois exige de renoncer à ce rêve d'une liberté absolue parce qu'on n'a pas, par nature, tous les droits et parce qu'on n'est pas tout seul (à avoir droit à des droits). Des limites sont donc nécessaires, ne serait-ce que pour rendre compatibles entre elles les existences et les libertés de tous.

**Le problème est donc résolu : on n'a pas le choix entre une liberté totale mais dangereuse par absence de loi et une absence de liberté nous préservant de tout danger par l'obéissance aux lois. Il est possible de vivre libre et en sécurité par la loi.**

**En outre**, à partir de la solution politique au problème des limites de la liberté imposées par les lois, il est possible de régler également le problème des **limites économiques de la liberté** dans la mesure où les lois peuvent au nom de la justice, de la cohésion sociale ou de la solidarité limiter les inégalités économiques ou assurer à tous des ressources suffisantes pour accomplir au moins une partie de ses projets.

### **Conclusion - Transition.**

La liberté extérieure n'est pas aussi réduite qu'on le dit et ce qui paraît s'opposer à elle (la nécessité naturelle et les lois humaines) s'avère en fait être les conditions mêmes de son existence et de son exercice. On ne pourrait pas du tout faire ce qu'on veut sans la nécessité naturelle et sans les lois instaurées par les hommes. On le peut au contraire par la connaissance et la domestication de la nécessité naturelle et par l'instauration de lois qui assurent la coexistence pacifique des libertés individuelles sous la forme de droits.

Cependant, le **sentiment de frustration** qu'on éprouve lorsqu'on affirme qu'on n'est pas libre ou pas autant qu'on le voudrait n'est sans doute pas totalement détruit par ces démonstrations. La liberté dont il est question n'est en effet pas aussi absolue que celle dont on rêve en vain, mais inlassablement.

Ce qui veut dire qu'on ne peut **se sentir libre** (et pas seulement l'être réellement par la loi comme par la technique) que si on parvient à faire le deuil d'une liberté qu'on ne peut pas avoir ou vouloir durablement. Ce qui suppose un travail sur soi par lequel on doit apprendre à ne pas vouloir l'impossible ou l'invivable.

Or ce travail de **renoncement à l'impossible et à l'inacceptable** et donc d'acceptation de ce qui est nécessaire est généralement considéré comme celui de la **sagesse**. Le sage est en effet, pense-t-on, celui a compris qu'il est vain de lutter contre la nécessité, de se désoler de ne pas avoir une liberté impossible, qui a donc appris à ne rien vouloir d'autre que ce qui ne peut pas ne pas être. Ce qui le rend d'une sérénité à toute épreuve.

On retrouve par exemple cette idée dans l'expression : « prendre les choses avec philosophie », ce qui veut dire **avec résignation, mais sans en souffrir**.

Il s'agit là plus précisément d'une des formes prises par la sagesse, celle des **stoïciens**.

La question que pose cette sagesse est celle de savoir s'il est réellement en notre pouvoir de vouloir une chose plutôt qu'une autre. Est-on libre de vouloir et de ne pas vouloir ceci ou cela ? Est-on libre de vouloir ce qu'on veut ? Question qui concerne la liberté de vouloir cette fois.

Rq : Il y a toujours corrélation entre l'affirmation de la nécessité de l'assentiment donné à la nécessité extérieure et l'affirmation d'une liberté intérieure, celle de pouvoir cesser de s'opposer vainement à la nécessité extérieure et/ou celle d'apprendre à la vouloir comme telle.

## **II ) La liberté de la volonté.**

**Sommes-nous aussi libre de vouloir ce qu'on veut qu'on le croit ?**

**On estime en général** que si on ne peut pas toujours faire ce qu'on veut, au moins on peut vouloir en toute liberté. On peut vouloir ceci plutôt que cela, désirer ceci plutôt que cela, de nous-mêmes et en toute liberté.

Si on n'a pas la liberté de pouvoir faire ce qu'on veut, on a la liberté de vouloir ce qu'on veut. Il ne s'agit plus cette fois de la liberté extérieure (à nous), mais de la liberté intérieure à nous.

La possession d'une telle liberté est généralement considérée comme une **évidence**.

### **A ) En quel sens peut-on dire qu'on est libre de vouloir ce qu'on veut ?**

C'est à cette question que répond **Descartes** dans les *Méditations métaphysiques* lorsqu'il définit la volonté.

"Car elle [la volonté] consiste seulement en ce que nous pouvons faire une chose ou ne pas la faire (c'est-à-dire affirmer ou nier, poursuivre ou fuir), ou plutôt seulement en ce que, pour affirmer ou nier, poursuivre ou fuir les choses que l'entendement nous propose, nous agissons de telle sorte que nous ne sentons point qu'aucune force extérieure nous y contraigne. Car afin que je sois libre, il n'est pas nécessaire que je sois indifférent à choisir l'un ou l'autre des deux contraires ; mais plutôt, d'autant plus je penche vers l'un, soit que je connaisse évidemment que le vrai et le bien s'y rencontre, soit que Dieu dispose ainsi l'intérieur de ma pensée, d'autant plus librement j'en fais choix et je l'embrasse. Et certes, la grâce divine et la connaissance naturelle, bien loin de diminuer ma liberté, l'augmentent plutôt, et la fortifient. De façon que cette indifférence que je sens, lorsque je ne suis point emporté vers un côté plutôt que vers un autre par le poids d'aucune raison, est le plus bas degré de la liberté, et fait plutôt paraître un défaut dans la connaissance qu'une perfection dans la volonté ; car si je connaissais toujours clairement ce qui est vrai et ce qui est bon, je ne serais jamais en peine de délibérer quel jugement et quel choix je devrais faire ; et ainsi je serais entièrement libre, sans être jamais être indifférent."

**Descartes. Méditations métaphysiques. Quatrième méditation.**

#### **Commentaire :**

La liberté est implicitement présente dans la volonté puisque Descartes dit d'emblée que la volonté est la même chose que le libre arbitre ou pouvoir d'élire (un peu plus haut dans les méditations). Définir la volonté, c'est en même temps définir la liberté, ou plutôt, définir le volontaire, c'est définir le libre.

La liberté ne consiste pas à être capable de choisir entre nier ou affirmer une idée, poursuivre ou fuir une chose, mais elle consiste à pouvoir choisir l'un ou l'autre **sans contrainte extérieure**.

#### **Qu'est-ce que cela signifie ?**

Pour commencer que la volonté est **indépendante** à l'égard de ce qui lui est extérieur. A savoir : premièrement de ce qui **en dehors de nous** pourrait avoir une influence sur nous (les circonstances, des contraintes de tous ordres...) et deuxièmement de ce qui **en nous** pourrait également avoir une influence sur notre volonté (nos penchants, nos désirs, nos passions au sens



de Descartes, c'est-à-dire tout ce qui en provenance du corps peut nous forcer à telle ou telle conduite, comme la peur qui déclenche la fuite).

Ensuite donc que la volonté est **autonome** : elle est la capacité de se décider, de se déterminer par elle-même, d'elle-même.

**Etre libre, c'est donc être capable d'agir d'une façon et pas d'une autre, selon ce qu'on décidera de soi-même et non pas en fonction de ce que les circonstances ou nos passions décident pour nous.**

**Descartes définit la liberté non comme l'absence de préférence intérieure (ou liberté d'indifférence) mais comme l'absence de contrainte extérieure (ou volonté comme libre arbitre). Ce qui signifie qu'il pense la liberté non comme une pure possibilité intérieure de choisir, mais comme le fait d'être fermement décidé, tout entier dans ses choix, comme pleine adhésion. Elle n'est pas une puissance, elle n'est qu'en acte.**

L'indifférence pourrait être comprise comme la liberté même, si par indifférence on entend l'absence d'inclination, d'adhésion, de penchant pour quelque chose, (le fait que tout nous soit au fond égal), parce que dans ce cas, tout choix serait alors libre au sens où il ne serait (pré)déterminé par rien. Je trancherais alors souverainement. En cela, on pourrait trouver à la volonté cette perfection de pouvoir trancher sans que rien ne vienne l'influencer.

Mais l'indifférence est selon Descartes le plus bas degré de la liberté. Pourquoi ? Parce que ce qui m'éloigne de l'indifférence, c'est-à-dire ce qui me pousse à affirmer une idée ou à poursuivre une chose, n'est pas de l'ordre du caprice : il s'agit du vrai et du bien. Or, je ne peux pas ne pas vouloir ce qui me paraît tel, puisque lorsque je juge ou que j'agis, c'est en vue de l'un ou de l'autre que je le fais. Mais alors, si c'est le vrai ou le bien qui me font pencher pour telle ou telle idée ou acte, je ne peux pas me sentir contraint, forcé, violenté par ce penchant, au contraire je ne peux que le vouloir comme tel puisque que je ne peux pas ne pas vouloir le vrai et le bien. En les voulant, je suis libre.

Je ne perds pas ma liberté lorsque mes connaissances me disposent à vouloir ceci plutôt que cela. Certes, on pourrait le penser puisque dans ce cas, ma volonté est en quelque sorte soumise à mes connaissances. Mais je ne suis pas contraint de choisir ce en faveur de quoi mes connaissances me font pencher puisqu'elles me font pencher vers ce que je veux : le vrai et le bien.

**Le libre, c'est le volontaire. Le plus haut degré de liberté est atteint lorsqu'on agit volontiers, de son plein gré et en connaissance de cause, et, le plus bas degré de liberté consiste à choisir sans savoir pourquoi, c'est-à-dire dans l'ignorance du vrai et du bien.**

**Conclusion** : on peut définir la liberté intérieure comme possibilité de vouloir librement faire ou penser une chose plutôt qu'une autre, librement signifiant ici sans contrainte extérieure et donc de nous-mêmes et en fonction de nous-mêmes.

C'est pour cela que la liberté coïncide avec le volontaire et même le volontiers. **On est libre lorsqu'on agit et pense de son plein gré, c'est-à-dire à la fois en accord avec ce qu'on sait être le vrai et le bien et en accord avec soi-même.**

**Transition.**

On peut contester la thèse d'une liberté de la volonté en constatant qu'il nous arrive de vouloir une chose parce qu'elle nous semble bonne et d'en faire une autre que pourtant nous savons mauvaise. C'est **plus fort que nous**, dit-on alors parfois. De même, il nous arrive de faire des choses de notre plein gré pour des raisons qui ne sont que des **prétextes** grâce auxquels nous faisons quelque chose qui nous fait plaisir sans que cela soit vraiment justifié. La volonté est-elle si **indépendante** que cela ?

## **B ) La liberté de la volonté n'est-elle pas une illusion ?**

Il ne faut pas confondre le fait **d'être en accord avec ce qu'on fait** avec celui **d'être cause de ses actes, c'est-à-dire le volontaire et le libre**, car ce qu'on fait, on le fait peut-être en toute nécessité, sans qu'on puisse quoi que ce soit contre ce qu'on fait. Or, on peut être en accord avec soi-même (pas d'indifférence) sans avoir choisi ce qu'on fait ou pense (on n'est pas la cause de nos actes).

Or, si on est déterminé à agir et à penser, on n'est pas libre.

Telle est la thèse de **Spinoza**.

« Telle est cette liberté humaine que tous se vantent de posséder et qui consiste en cela seul que les hommes ont conscience de leur appétits et ignorent les causes qui les déterminent. Un enfant croit librement appéter le lait, un jeune garçon irrité vouloir se venger et, s'il est poltron, vouloir fuir. Un ivrogne croit dire par un libre décret de son âme ce qu'ensuite, revenu à la sobriété, il aurait voulu taire. De même un délirant, un bavard, et bien d'autres de même farine, croient agir par un libre décret de l'âme et non se laisser contraindre. Ce préjugé étant naturel, congénital parmi tous les hommes, ils ne s'en libèrent pas aisément. Bien qu'en effet l'expérience enseigne plus que suffisamment que, s'il est une chose dont les hommes soient peu capables, c'est de régler leurs appétits et, bien qu'ils constatent que partagés entre deux affections contraires, souvent ils voient le meilleur et font le pire, ils croient cependant qu'ils sont libres, et cela parce qu'il y a certaines choses n'excitant en eux qu'un appétit léger, aisément maîtrisé par le souvenir fréquemment rappelé de quelque autre chose. » **Spinoza. Lettre à Schuller.**

### **Commentaires :**

La liberté de la volonté est une illusion.

On a conscience de nos appétits mais pas de leur cause. On sait ce qu'on désire mais on ne connaît pas les causes de notre désir.

#### **1) L'ignorance des causes de nos désirs.**

Selon Spinoza, ce n'est pas nous qui décidons de désirer telle ou telle chose. Nous ne sommes pas les libres causes de nos désirs. Nos désirs s'expliquent par d'autres causes. Ce qu'on désire, on le désire parce que nous sommes déterminé à le désirer malgré nous. En quel sens ? En ce sens que nous sommes déterminés par un ensemble de causes externes et internes, sur lesquelles nous ne pouvons rien, à être ce que nous sommes et à faire ce que nous faisons. Par conséquent, nous sommes contraints de désirer ce que nous désirons sous la contrainte de ces causes. Du coup, on ne peut pas ne pas désirer ce qu'on désire. On est contraint de désirer ce qu'on désire et non pas libre de le faire.

**2) Les exemples** qu'il donne le font comprendre : l'enfant aime et désire le lait non pas parce qu'il a décidé de lui-même d'aimer le lait, mais parce qu'il est un enfant et qu'en tant qu'enfant, il ne peut pas ne pas aimer le lait. De même, on ne choisit pas de se venger ou de fuir lorsqu'on est irrité par quelqu'un : c'est notre caractère qui en décide pour nous. De même encore, l'ivrogne croit agir par un libre décret, c'est-à-dire en fonction d'une décision qui n'est déterminée par rien, dont il est maître, qu'il prend sans être en rien déterminé à la prendre par quelque chose qu'il ne contrôle pas. Alors que c'est l'ivresse qui le détermine à agir comme il fait : elle lève ses inhibitions, favorise un passage à l'acte qu'il n'accomplirait pas à jeun et qu'il regrettera ensuite.

En somme, nous ne sommes pas libre contrairement à ce qu'on pense. On serait libre si on était maître de soi, c'est-à-dire, négativement, capable de dominer ses appétits et, positivement, de se fixer des buts par soi-même. On serait libre si on était à la fois **indépendant et autonome**. Indépendant de nos appétits et n'agissant qu'en fonction de nos propres décisions. Or, il n'en est rien.

**3) Les enseignements de l'expérience.** Le préjugé selon lequel nous sommes libres est pourtant démenti par l'expérience. D'une part, on peut observer que les hommes sont généralement incapables de se maîtriser eux-mêmes, de dominer leurs désirs, leurs passions, y compris lorsqu'elles leur sont préjudiciables. D'autre part, contrairement à ce que dit **Descartes**, lorsque j'ai un choix à faire, que deux choses peuvent me tenter et que je sais que l'une est meilleure que l'autre (soit pour moi, soit en soi), il arrive que je fasse l'autre. Je fais donc le contraire de ce que j'ai choisi, de ce qui est préférable : c'est donc que je ne me maîtrise pas, qu'il n'est pas en mon pouvoir de désirer et/ou de désirer une chose plutôt qu'une autre.

L'intérêt de cette observation est de montrer que nous ne sommes pas maîtres de nous-mêmes, mais d'une façon différente de la première. Spinoza disait jusqu'ici que ce n'est pas parce qu'on désire volontiers tel ou tel objet qu'on le désire librement, c'est-à-dire en l'ayant choisi de nous-mêmes. **Il ne faut pas confondre la liberté avec l'accord avec soi-même, c'est-à-dire avec ses propres désirs.** Or, ce qui le prouve, c'est justement ce qui se passe lorsque cet accord n'existe pas, lorsque nous ne voulons pas, nous ne préférons pas ce que nous désirons cependant : c'est le désir qui l'emporte.

Dans ces situations, on n'est plus du tout victime de l'illusion de la liberté, au contraire : on fait l'expérience de notre impuissance, de notre soumission à nos désirs. Ce qui signifie bien que l'illusion de la liberté suppose que nous nous trouvons d'accord avec nos penchants lorsqu'ils nous déterminent à agir. Car lorsqu'on s'oppose vainement à nos désirs, on ne se sent pas libre et donc on ne peut pas s'imaginer l'être.

#### **4) Comment expliquer l'illusion alors ?**

Si l'expérience enseigne que nous ne sommes pas libres, pourquoi pensons-nous le contraire ? Parce qu'il nous arrive parfois de vivre ce qui ressemble à une expérience de la liberté, c'est-à-dire de la maîtrise de soi. Il nous arrive de maîtriser certains désirs, de les dominer, de ne pas leur céder. Mais, on y parvient à deux conditions : que le désir soit faible et qu'on ait à l'esprit le souvenir des conséquences pénibles auxquelles on s'expose lorsqu'on lui laisse libre cours. Or, ces deux conditions étant rarement remplies, on ne devrait pas conclure de cette expérience de maîtrise de soi que nous sommes libres en toutes circonstances.

**Conclusion :** Nous ne sommes pas libres au sens où nous ne sommes pas maîtres de nous-mêmes : on ne se domine pas, on ne choisit pas les fins qu'on poursuit. Nos désirs s'imposent à nous et décident pour nous. Cependant, nous nous croyons libres parce que nous sommes trompés par l'accord que nous pouvons avoir avec nos désirs. On se croit libre simplement parce qu'on ne s'oppose pas à ce qui nous détermine à désirer ce qu'on désire. La

preuve nous en est précisément fournie par l'impuissance à faire ce qu'on choisit de nous-mêmes de faire lorsque cela va à l'encontre de nos désirs.

**Ce qui signifie que plus nous sommes libres au sens de Descartes, moins nous le sommes pour Spinoza.** Descartes soutient qu'on est d'autant plus libre qu'on agit volontiers, c'est-à-dire en accord avec soi et avec les raisons qu'on a d'agir. Spinoza répond que c'est dans cette situation d'accord avec soi-même que l'illusion de la liberté est la plus grande : on croit qu'on fait ce qu'on veut alors qu'on est simplement en accord avec ce que veut notre désir indépendamment de nous. C'est d'ailleurs ce qui justifie que **Spinoza** parle **d'illusion** de la liberté et non de **privation** de liberté : on n'est pas libre, mais on ne le sent pas et même, on se croit le plus libre lorsqu'on l'est le moins.

Rq : Du coup, il n'y a pas de volonté au sens de **Descartes** chez **Spinoza**, il n'y a que des appétits, c'est-à-dire des désirs dont la cause nous échappe. Spinoza ramène la volonté au désir en montrant que la confusion repose sur l'ignorance des causes de nos désirs.

Avec cette thèse de **Spinoza**, on retrouve l'**objection du déterminisme**, mais sous une autre forme. Dans un premier temps, on a soulevé l'objection du déterminisme contre la liberté en disant que si dans la nature, tout est déterminé par des causes et des enchaînements nécessaires, l'homme ne peut en aucune cas faire ce qu'il veut. Mais on a vu que cette objection pouvait être levée par la connaissance et l'usage de la nécessité naturelle qu'il ne faut pas confondre avec la fatalité ou le Destin. L'homme peut faire ce qu'il veut dès lors qu'il connaît assez bien la nécessité naturelle pour pouvoir s'appuyer sur elle pour parvenir à ses buts.

Cette fois, le déterminisme réapparaît, **mais en nous et non plus en dehors de nous**. On a vu qu'on **pouvait** finalement faire ce que nous **voulons** (en tout cas que le déterminisme s'oppose moins à notre volonté qu'il ne peut nous servir), mais il semble qu'on ne décide pas de ce que l'on veut, que nous sommes déterminés à vouloir ce que nous voulons. **On fait peut-être ce qu'on veut, mais on ne décide pas de ce qu'on veut.**

Or, cette objection contre la liberté de la volonté est largement corroborée par les résultats des **sciences humaines** : l'histoire, la sociologie, la psychologie par exemple montrent en effet à quel point ce que nous croyons être, faire, penser et choisir de nous-mêmes et en toute indépendance est pour beaucoup déterminé par des causes qui nous sont inconnues. Nous ne sommes pas un empire dans un empire, comme le dit **Spinoza**.

Rq : Le déterminisme des sciences humaines est un **déterminisme statistique**. Ce qui est nécessaire, ce ne sont pas les enchaînements entre causes et effets, mais qu'une proportion déterminée à l'avance d'individus se conduisent d'une façon déterminée sous l'effet de certaines influences déterminées.

### **Conclusion de la deuxième partie**

On pense spontanément que nous sommes libres de vouloir ou de choisir ce qu'on veut, mais en réalité, rien n'est moins sûr : ce que nous voulons, nous ne pouvons pas ne pas le vouloir, nous sommes déterminés à le vouloir.

En conséquence, paradoxalement, la seule liberté qui existe est celle dont on doute le plus de manière spontanée, à savoir la liberté extérieure d'agir.

**Cependant, deux remarques s'imposent.**

**D'une part**, cette absence de liberté de la volonté passe le plus souvent **inaperçue** parce que le plus souvent nous n'avons pas de raisons de ne pas vouloir ce qu'on ne peut pas ne pas vouloir. L'accord avec notre désir masque le fait que nous ne sommes pas maîtres de lui, mais **cette absence de maîtrise est indolore**. Que notre volonté soit libre ou pas, cela **ne change rien** à notre vécu, à notre sentiment de liberté tant que nous sommes en accord avec ce que nous désirons. Ce n'est que lorsque nous sommes en désaccord avec nos désirs que notre absence de liberté apparaît d'une façon douloureuse.

En effet, si on soutient que ce que nous faisons volontiers est déterminé par des causes que nous ne connaissons pas et que nous ne contrôlons pas, il n'en reste pas moins qu'on le fait volontiers, c'est-à-dire sans ressentir une contrainte interne ou externe. On est en accord avec soi et c'est ce qui fonde l'illusion de la liberté.

**D'autre part**, dire que la liberté intérieure n'est qu'une illusion, cela ne veut pas dire qu'il n'est pas du tout possible de **se libérer** de certaines déterminations. D'ailleurs, Spinoza, dans le passage cité, parle de se libérer d'un préjugé. Il n'exclut donc pas toute liberté en tout cas qu'une libération soit possible. On peut, au moins partiellement, cesser d'être le jouet de causes qu'on ne contrôle pas en apprenant à les **connaître**. On peut ne plus subir certaines déterminations lorsqu'on les connaît. Ce qui correspond à une autre forme de **sagesse**, moins connue que la sagesse stoïcienne, qui elle est une sagesse adaptative, qu'on peut appeler **réflexive** et **affirmatrice**. Il ne s'agit pas de connaître la nécessité pour cesser de vouloir l'impossible, il s'agit de connaître ce qui nous détermine pour faire ne sorte que cela ne nous détermine plus ou, en tout cas, moins.

Rq : Il s'agit là d'une forme de sagesse qui prolonge des attitudes qu'on peut adopter de manière courante : celui qui se sait émotif évite de s'exposer à ce qui le fait s'émouvoir à l'excès.

Or, ce qui est à noter, c'est qu'un des **enjeux des sciences humaines** et parfois même leur but, c'est précisément de faire de la connaissance de ce qui nous détermine un moyen de nous libérer de ce qui nous entrave. La connaissance historique, sociologique, psychologique vise toujours, au-delà de la compréhension de ce qui nous détermine, à nous fournir les moyens d'une libération. La connaissance des causes de nos conduites, surtout lorsqu'elles nous sont préjudiciables, doit nous permettre de les supprimer ou d'en limiter les effets.

### Conclusion générale

**Paradoxe : la liberté extérieure d'agir dont on doute souvent est en fait bien réelle sous la forme de la technique et des lois (lorsqu'elles sont acceptées comme telles) ; la liberté intérieure de vouloir par soi-même, qu'on s'accorde sans le moindre doute, n'est qu'une illusion.**